

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du comité de parents du Centre de services scolaire des Draveurs, tenue le 12 juin 2023 à 19 h, au Centre de services scolaire des Draveurs, sous la direction d'Annie Goudreau.

Sont présents :

Sophie Bourgeois, Amélie Carpentier-Cayen, Stéphane Gosselin, Prénel Cavé, Mélanie Labonté, Krystel Denault, Suzie Teixeira, Roberto Bruni, Marie-France Joannis, Andréanne Chevalier, Véronique Laliberté, Martine Charles, Karine Galipeau, Valérie Dionne, Tania Léal-Desgagné, Marie-Eve Langlais, Julie Poulin, Maurice Gendreau, Patrick Danis, Eldwidge Chérubin, Martine Roberge, Virginie Ménard, Karine Ann Ciura, René Villeneuve, Jérôme Maltais, Stéphanie Powers, Anne-Marie Loïselle, Annie Goudreau, Roxanne Dupuis

Sont également présents :

Manon Dufour, directrice générale du CSSD;
Christian Laforest, directeur général adjoint et directeur du service du secrétariat général et des communications du CSSD.

Les écoles non représentées sont : de la Montée, des Belles-Rives, de l'Oiseau-Bleu, la Source, le Petit-Prince

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Madame Annie Goudreau souhaite la bienvenue aux membres, fournit quelques détails concernant le recrutement des protecteurs régionaux de l'élève, constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h00.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

Madame Annie Goudreau propose de déplacer les points 12 et 13 de l'ordre du jour afin qu'ils deviennent les points 8 et 9, et de décaler les autres points en conséquence.

IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Ménard et APPUYÉ par madame Tania Léal-Desgagné d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du compte rendu du 15 mai 2023

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Joannis et APPUYÉ par madame Amélie Carpentier-Cayen d'adopter le compte rendu tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Suivi au compte-rendu

- Il n'y a aucun suivi au compte rendu à faire.

5. Mot de la Directrice générale

- Madame Dufour fait un suivi au sujet du transport scolaire, indiquant qu'à l'heure actuelle, il n'y a toujours aucun développement ni apparence de négociations. Elle indique également que le gouvernement demande aux CSS de redonner un certain montant d'argent aux parents afin de compenser pour l'absence de service et ce, à même les économies effectuées à causer de la grève;
- Madame Dufour poursuit en expliquant que les frais supplémentaires occasionnés par la grève des transporteurs (personnel de surveillance supplémentaire, billet de la STO, etc.) seront déduits des montants économisés et que la balance sera retournée aux parents mais le montant officiel n'est pas encore connu;
- Madame Dufour fait mention de l'arrivée prochaine de la nouvelle protectrice régionale de l'élève à la fin août 2023. Elle fait également un retour au sujet de plaintes contre certains mandataires sportifs, indiquant que si les parents sont insatisfaits, ils doivent en faire part à la direction de programmes, ensuite à la direction de l'école et finalement au protecteur de l'élève.
- En terminant, Madame Dufour nous indique que les objectifs du dernier PEVR quant à la réussite éducative ont été largement dépassés, ceux-ci prévoyant un taux de réussite de 76% en 2023, alors que les résultats sont plutôt de 82.8% en 2022.

6. Consultation – règlement relatif au traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves

Monsieur Christian Laforest nous présente l'ébauche de règlement, qui serait complémentaire aux procédures pour les plaintes du protecteur national de l'élève.

Suite au départ de Monsieur Laforest, des discussions ont lieu entre les parents présents et Monsieur Jérôme Maltais propose qu'une résolution soit prise immédiatement, appuyée par monsieur Stéphane Gosselin. Une résolution recommandant l'adoption du règlement est donc rédigée et adoptée à l'unanimité, celle-ci indiquant que la phrase « le fardeau repose sur le plaignant » soit moins ambiguë et qu'une définition de « justice naturelle » soit également incluse dans le règlement.

7. États financiers provisoire 2022-2023 et prévisions budgétaires 2023-2024

Madame Karine Ann Ciura présente les états financiers ainsi que les prévisions budgétaires en précisant les dépenses qui ont été effectuées.

8. Format des rencontres

Des discussions ont lieu entre les parents présents afin de convenir d'un mode de fonctionnement pour les rencontres du comité de parents 2023-2024.

Madame Anne-Marie Loisel propose que les rencontres soient d'office en présence et qu'un lien de connexion soit envoyé aux parents sur demande et pour des empêchements majeurs. Cette proposition est appuyée par Madame Tania Léal-Desgagné et le vote est demandé par madame Véronique Laliberté.

POUR : 16

CONTRE : 5

ABSTENTION : 4

Malgré la position favorable de la majorité des parents, d'autres discussions ont lieu et Madame Loisel propose d'amender sa proposition afin que le mode hybride soit offert à toutes les personnes qui le désire et sans justification (mode hybride) et ce, jusqu'à la rencontre prévue le 4 décembre 2023 où les parents pourront décider de poursuivre de cette façon ou de modifier le format des rencontres. Monsieur Prével Cavé appuie cet amendement et demande le vote.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5, Madame Virginie Ménard inscrivant sa dissidence.

Ainsi, le comité de parents convient, à la majorité de ses membres, que les rencontres du comité de parents pour l'année scolaire 2023-2024 seront en mode hybride pour les rencontres des mois d'octobre, novembre et décembre 2023 et que lors de la rencontre de décembre 2023, une nouvelle résolution sera faite afin de déterminer le format des rencontres à suivre.

9. Poste de secrétaire du comité de parents

Madame Annie Goudreau explique les problématiques reliées au poste de secrétaire du comité de parents, indiquant que c'est un travail exigeant qui demande beaucoup d'heures et qu'il est très difficile de prendre des notes tout en étant attentif et participatif aux rencontres à titre de représentant de son école. Elle mentionne la possibilité d'engager un/une secrétaire externe afin d'effectuer cette tâche, indiquant que les frais seraient d'environ 100\$ par rencontre.

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Dionne et APPUYÉ par madame Martine Roberge d'embaucher un/une secrétaire externe pour un montant approximatif de 100\$ par rencontre pour les réunions du comité de parents de l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. Résolution : Politique 57-01-01 règles relatives à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services, de technologies de l'information et de travaux de construction

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Dionne et APPUYÉ par monsieur René Villeneuve d'adopter la résolution telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. Résolution : Politique 57-02-01 Développement durable

IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Gendreau et APPUYÉ par madame Virginie Ménard d'adopter la résolution telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. Résolution : Plan triennal 2023-2026

IL EST PROPOSÉ par monsieur Roberto Bruni et APPUYÉ par madame Valérie Dionne d'adopter la résolution telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. Résolution : Extrait de la politique contributions financières exigées des parents

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Gosselin et APPUYÉ par madame Martine Roberge d'adopter la résolution telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. Résolution – participation congrès du 50^{ième} de la FCPQ

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Loiselle et APPUYÉ par madame Virginie Ménard d'acheter un bloc de 6 participations pour le congrès de la FCPQ devant avoir lieu à Saguenay au mois de juin 2024, au coût de 250\$ par participation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. Rapport annuel du comité de parents 2022-2023

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Goudreau et APPUYÉ par madame Marie-Eve Langlais d'adopter le rapport annuel du comité de parents 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. Rapport des comités

a. EHDAA

- Lors de la dernière rencontre, une présentation de la répartition des classes adaptées dans les différents établissements a été faite aux parents;
- Une présentation du Projet soutien au comportement positif a également été faite aux parents;
- Les parents du comité, par courriel, ont adopté le calendrier de rencontre ainsi que la résolution pour la participation au congrès du 50^e de la FCPQ.

b. Transports

- Il n'y a pas eu de rencontre.

c. Fédération des comités de parents du Québec

- Monsieur Jérôme Maltais fait un court résumé de la journée de l'événement national, où les parents ont assisté à une conférence de Marius Bourgeois ainsi qu'à une pièce de théâtre très touchante traitant du suicide et des troubles mentaux. Lors de cette journée, Madame Annie Goudreau a reçu la reconnaissance « Ordre » de la FCPQ.

d. Conseil d'administration

- Il n'y a pas eu de rencontre, toutefois 2 nouveaux membres de la communauté ont été désignés, soit madame Micheline Boucher et monsieur Marc Pérusse.

17. Écho des conseils d'établissements

Massé: Madame Martine Roberge nous parle du défi tête rasée qui a eu lieu dans son école et du fait que 5 élèves et une enseignante y ont participé, amassant un montant de 5000\$ pour un élève atteint d'un cancer du cerveau.

De nombreux BBQ de fin d'années auront lieu mercredi le 14 juin et jeudi le 15 juin dans les établissements suivants : du Petit-Prince (mercredi), de l'Escalade, des Cépages, de la Traversée et du Sommet (jeudi). Le BBQ de l'Équipage a quant à lui été annulé à cause des feux de forêts et est remis en septembre.

Petit-Prince : l'école a reçu la bannière pour le meilleur esprit sportif en Outaouais et a participé à des épreuves d'athlétisme, récoltant 11 médailles.

Du Sommet : Il y a eu des Olympiades et l'école a amassé la somme de 478\$ pour LEUCAN.

18. Points divers

Comité de parents
Centre de services scolaire des Draveurs
Aucun.

19. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 10 octobre 2023 à 19 h, en présence et en virtuel

20. Levée de l'assemblée – 20 h 41

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Loiselle et APPUYÉ par monsieur Stéphane Gosselin que la séance soit levée à 20 h 41.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(s) Annie Goudreau

Annie Goudreau
présidente

(s) Anne-Marie Loiselle

Anne-Marie Loiselle
Secrétaire-substitut